

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **36 (1990)**

Heft 20

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Nouvelles en provenance des cantons suisses.

BERNE

Fonctionnaires bernois bientôt payés d'après leurs performances

L'échelle des traitements des fonctionnaires bernois ne correspond plus aux critères modernes de gestion du personnel, a indiqué l'Office Cantonal d'Information dans un communiqué. Le gouvernement propose donc au Grand Conseil de voter un crédit de 490.000 frs.s. pour en confier la révision à des experts. Prévue pour 1993, la nouvelle structure tiendra compte des performances individuelles et offrira une plus grande flexibilité.

BALE

Visite d'une délégation parlementaire est-allemande

Une délégation de la Chambre du Peuple de RDA, conduite par la Présidente Sabine Bergmann-Pohl, a visité fin juillet les principales industries chimiques de la région bâloise. La visite avait un but d'information et aucun contrat n'a été conclu. Les membres de la délégation se sont surtout intéressés aux départements de recherches ainsi qu'à la collaboration entre l'industrie et les universités.

FRIBOURG

Un centre d'art contemporain à Fribourg



Bientôt un musée contemporain pour Fribourg ?

La Ville de Fribourg sera peut-être bientôt dotée d'un centre d'art contemporain. L'association Fri-Art (promoteurs : le peintre Michel Ritter le banquier Paul Jaquat) ont en effet proposé un projet en conséquence au conseil communal. Ce centre serait installé dans les locaux de l'ancien asile de nuit dans la Basse-ville. La mise en place des locaux nécessite un investissement de 230.000 frs.s. et le budget annuel de fonctionnement devrait s'élever à 350.000 frs.s., les pouvoirs publics devant prendre les deux tiers de cette somme à leur charge, Fri-Art s'occupant du restant.

Orage dévastateur à Moléson.

Route détruite, pâturages couverts de boue, les digues de l'Albeuve arrachées : Moléson, en Gruyère, a vécu coupée de la plaine durant quelques jours. Responsable, un orage dévastateur qui, à la fin du mois de juillet, a tout emporté sur son passage.

Découvrez le
nouveau
Messageur Suisse

NEUCHÂTEL

Drôle de chantier à Neuchâtel

Un nouveau chantier s'est ouvert fin juillet aux Jeunes Rives de Neuchâtel. L'échafaudage planté là sert à la construction d'un bâtiment baptisé "Au bonheur des locataires". Le "chantier" dont il fait le décor est en fait la dernière production de la troupe de théâtre de rue zurichoise "Karl's kuhne Gassenschau" mise en scène par Peter Honegger. Pas de droit d'entrée, puisque le spectacle a lieu dans la rue, mais on passe un chapeau à la fin de la représentation jouée par six comédiens.

Découverte de la plus ancienne représentation humaine en Suisse

Une minuscule pendeloque de 1,4 cm, sculptée en forme de corps féminin, a été découverte lors d'une fouille archéologique à Neuchâtel. Taillée dans du jais noir et brillant, cette sculpture de femme est la plus ancienne représentation anthropomorphe signalée en Suisse. C'est dans le site préhistorique découvert en octobre 1989, sur le tracé de la N5 en construction, que la statuette a été trouvée. Ce site est un campement de chasseurs de chevaux et de rennes datant de 13.000 ans. Les pièces de comparaison les plus ressemblantes proviennent de l'abri sous roches du Petersfels (Baden-Württemberg). Cette trouvaille sera exposée dans le futur Musée cantonal d'archéologie qui

devrait être construit à Haute-rive.

Barrage sur le Doubs : abandon des projets

Le correspondant suisse de l'association de protection de la nature "Doubs vivant", Marcel Jaquat, peut se dire satisfait. Les projets de construction de trois barrages sur le Doubs, prévus pour atténuer les crues dévastatrices de la Saône, ont été abandonnés. Satisfait, mais prudent : l'étude, qui a coûté 2,4 millions de ff., pourrait bien un jour être ressortie des tiroirs. Subsiste le problème soulevé par les agriculteurs de Saône et Loire. Leurs cultures (maïs, principalement), sont périodiquement inondées par la Saône sur des surfaces variant de 40.000 à 80.000 hectares, d'où l'intérêt de prévoir des retenues d'eau sur le Doubs. Le gigantisme des projets (construction de trois barrages dans la région de Goumois à Fuesse, au Theusseret et à la Rasse) portés à la connaissance du public avaient provoqué la création d'un collectif franco-suisse fermement opposé, pour

Publicité

Conseils

en partages d'héritages selon
le droit suisse : inventaire, plan
financier, contrat de partage
d'héritage, procurations, impôts,
droit des sociétés

Treuhand Sven Müller



Birkenrain 4
CH-8634
Hombrechtikon-Zürich
Tél. : 055-42.21.21

des raisons d'équilibre écologique, à de tels projets. Raison officielle de l'abandon : des coûts trop élevés et une réalisation non justifiable en regard des résultats attendus.

OBWALD

Bilan de l'affaire fiscale d'Obwald : cinq cas jugés, les autres procédures pénales sont abandonnées.

Les débuts de cette affaire remontent à 1983. L'administration fédérale des Contributions avait découvert 22 cas de taxation erronées en 1983 et 1985, erreurs qui avaient entraîné un préjudice évalué par Otto Stich en 1986 à quelque 22 millions de frs.s., dont 12 définitivement perdus. M. Hophan, alors directeur des Finances Cantonales, avait notamment été reconnu coupable d'avoir signé une convention fiscale illégale avec un industriel allemand, mais avait été libéré de l'accusation de gestion déloyale des intérêts publics. Reconnu coupable d'assistance à la fraude fiscale, le directeur du Département Cantonal de Justice avait, lui aussi, dû démissionner en 1989. Tous deux ont été condamnés à une amende de 5000 frs.s. Le demi-canton avait été placé sous tutelle fiscale par le Département Fédéral des Finances pendant deux ans, de février 86 jusqu'en 1988. Aujourd'hui, la commission d'enquête pénale livre son bilan : cinq cas ont été présentés au Tribunal,

les autres procédures d'enquête pénale ont été suspendues.

SCHWYZ

Conseillers d'Etat à temps partiel ou à plein temps

Un référendum contre la nouvelle ordonnance cantonale schwyzoise sur le personnel et le traitement a été déposé début juillet à la chancellerie du canton. Il reviendra au peuple de décider s'il veut des Conseillers d'Etat et des Présidents de tribunaux à plein temps. Les auteurs du référendum ont estimé que la question du plein temps pour les Conseillers d'Etat et les Présidents de tribunaux était trop importante pour être traitée "à la légère" par l'ordonnance sur le personnel et les traitements. Ils se sont par ailleurs demandé si cinq départements cantonaux, dirigés par les Conseillers d'Etat à plein temps, permettait à l'administration d'être plus efficace qu'elle ne l'est avec ses sept départements.

TESSIN

Dépassement des coûts aux Centovalli : responsabilités partagées

Initialement estimée à 57,2 millions de frs.s., la mise en tunnel du chemin de fer des Centovalli, à Locarno, coûtera finalement quelques millions de frs.s. Selon l'expertise publiée par la Fiduciaire Générale SA, la responsabilité de ce dépassement incom-

be principalement au maître d'oeuvre. Mais les Offices fédéraux concernés, celui des transports et celui des routes, ont de leur côté exercé une surveillance insuffisante. Toujours selon le rapport d'expertise, le maître d'oeuvre a sous-estimé la complexité du projet et n'a pu en assurer une gestion correcte.

VALAIS

L'Ecole Suisse du Tourisme en pleine expansion

L'Ecole Suisse du Tourisme de Sierre (EST), première école du genre à être reconnue par la Confédération, est victime de son succès : élèves en surnombre et professeurs en sous-effectifs. Pour y remédier, un concours d'entrée sera instauré, le directeur de l'EST se verra secondé par deux adjoints et quatre nouveaux professeurs seront engagés à partir de l'automne 90.

Des volontaires pour l'entretien de la ligne ferroviaire de la Furka

Passer le col de la Furka en train à vapeur : tel est le rêve des quelque 800 volontaires qui se sont employés, durant l'été, à maintenir en service la ligne de chemin de fer à crémaillère entre les stations d'Oberwald (VS) et de Realp (UR). Mais avec une innovation de taille cette année : les habitants de la région ont eu la surprise de voir des "Trabant" garées le long de la route qui mène à Gletsch : sur les 850 volontaires qui

s'étaient attelés à la tâche, 200 venaient d'Allemagne de l'Est.

Des locomotives au Vietnam

Depuis 1982, la ligne de chemin de fer à crémaillère de la Furka est désaffectée : les trains circulent par le tunnel de base. Pourtant, des amoureux de la ligne ont réussi à empêcher la destruction de cette ligne et ont racheté les installations à l'ancienne société d'exploitation, la Furka-Oberalp-Bahn. Par ailleurs, une délégation des "amis de la Furka" se trouve actuellement au Vietnam, où elle est allée récupérer quatre anciennes locomotives à crémaillères suisses qui avaient été vendues en 1947. Après deux ans de tractations avec la République populaire socialiste du Vietnam et un trajet de retour qui s'annonce épique, les quatre locos devraient arriver en Suisse en novembre. Et comme il y a des histoires qui finissent bien, les membres de l'association se sont vu accorder au printemps dernier une concession d'exploitation de la ligne d'une durée de cinquante ans.

Pour
vos amis :
le formulaire
d'abonnement
au nouveau

Messageur Suisse



VAUD

Un mois de vacances dans le Canton de Vaud pour 80 enfants de la région de Tchernobyl

80 enfants, garçons et filles de 7 à 11 ans, tous en provenance de la région contaminée de Tchernobyl par l'explosion de la centrale nucléaire en 1986, sont venus passer un mois de vacances dans le Canton de Vaud, aux Diablerets et à la Cézille près de Begnins au-dessus du lac Léman. Ce séjour en Suisse représente le premier pas de l'action organisée par la Chaîne du Bonheur avec la Télévision Suisse Romande et l'hebdomadaire "L'Illustré". Dans un second temps, l'organisation caritative espère envoyer en Union Soviétique une ou plusieurs équipes médicales et l'appareillage nécessaire au traitement de la leucémie. Une centaine d'adolescents orphelins de la région irradiée de Tchernobyl étaient arrivés début juillet en Suisse alémanique, à l'invitation du mou-

vement helvétique scout.

10 millions de frs.s. pour la cathédrale de Lausanne

Le gouvernement vaudois va demander au Grand Conseil un crédit de 10,5 millions de frs.s. pour la restauration de la tour lanterne de la cathédrale de Lausanne. En effet, les superstructures de la tour lanterne menacent ruine, qu'il s'agisse de la maçonnerie ou de la charpente de la flèche. Le programme des travaux, à 70 mètres de hauteur, prévoit le remplacement des poutres pourries et d'une partie des pierres de taille. Durée prévue des travaux : un an et demi.

ZÜRICH

"Immixtion" dans la campagne électorale sur l'énergie nucléaire

Le président du parti socialiste de Winterthur a porté plainte au conseil du district contre l'exécutif de la Ville. Il estime en effet que la partici-

pation de celle-ci à une publication de l'Association Suisse des Entreprises Electriques (ASEE) contrevient à la neutralité requise par la prochaine votation fédérale sur les initiatives atomiques. Tous les articles de la brochure, distribuée à quelque 200.000 habitants de Winterthur, donnent une vue positive de l'énergie nucléaire et, toujours d'après Hans-Jakob Mosimann, la Ville a négligé son devoir de réserve en contribuant à l'élaboration de cette brochure par ses cotisations versées à l'ASEE. Une décision du Tribunal Fédéral interdit en effet aux autorités d'influencer les citoyens avant le scrutin. C'est pourquoi Mosimann exige que Winterthur offre aux opposants à l'énergie atomique les mêmes moyens de faire valoir leur point de vue. Il veut également éviter que les cotisations versées par la Ville aux organisations de l'électricité puissent contribuer de quelque manière que ce soit à la campagne électorale. ■



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation

84 lits de médecine aiguë (comportant 6 lits de soins intensifs et 12 lits de diabétologie). 48 lits de réadaptation de moyen séjour.

soit 132 lits au total

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophthalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie, Kinésithérapie, Balnéothérapie, Analyses médicales, Explorations fonctionnelles respiratoires, Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc), Electrocardiogrammes-Doppler, Electroencéphalogrammes, Soins infirmiers.

Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (1) 46.45.21.36 en mentionnant Le Messenger Suisse

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
(M^e Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles. Pratique le tiers-payant. Les malades assurés sociaux bénéficiant d'une Mutuelle, sont intégralement remboursés.

Accueil personnalisé, dimensions humaines.

Formulaire d'abonnement au "Messenger Suisse"

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Pays	Inscrit au consulat de

Je désire m'abonner au "Messenger Suisse"

- Abonnement normal de FF 140,- (France métropolitaine) autres pays y compris TOM/DOM FF 150,-
 abonnement de soutien (tous pays) à partir de FF 170,-

Règlement ci-joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par

- chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris chèque bancaire (joint) mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messenger Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris CEDEX 19